



## Mise à jour

**Le 27 octobre 2010**

Le 10 avril 2010, à la suite de consultations approfondies, d'un processus d'examen, de longues discussions et de nombreux débats, il a été décidé par le conseil d'administration du College of Registered Nurses of British Columbia (CRNBC) que ce dernier cesserait d'être membre de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC).

Le conseil d'administration du CRNBC n'a pas pris cette décision à la légère, mais l'a jugée nécessaire compte tenu des préoccupations concernant l'incompatibilité entre les fonctions et les mandats respectifs du CRNBC et de l'AIIC depuis que le CRNBC est devenu en 2005 un ordre professionnel de la santé en vertu de la *Health Professions Act* (HPA) de la Colombie-Britannique.

Bien que l'AIIC ait espéré trouver une solution pour que le CRNBC continue à faire partie de ses membres, elle a convenu de respecter la décision du conseil d'administration du CRNBC.

Le vendredi 8 octobre 2010, l'AIIC et le CRNBC ont tenu une réunion de concertation constructive au cours de laquelle plusieurs options ont été mises de l'avant pour assurer une transition mesurée et bien gérée vers la fin de l'adhésion du CRNBC à l'AIIC. Aucune décision définitive n'a été prise au sujet de ces options, et plusieurs questions restent à considérer et à discuter par le CRNBC et l'AIIC. Les deux organismes sont résolus à se concerter de nouveau et à collaborer au sujet de ces questions au cours des prochains mois.

Le CRNBC s'est engagé à rester membre de façon provisoire pendant que se déroule le dialogue visant à assurer une transition sans heurt. Les deux organismes sont en faveur d'une approche consensuelle et concertée pour atteindre cet objectif d'une manière qui réponde aux préoccupations du CRNBC au sujet des politiques de réglementation et qui respecte le mandat et la viabilité financière de l'AIIC. L'AIIC et le CRNBC se sont tous deux engagés à tenir informés les membres de l'AIIC, les effectifs infirmiers inscrits au CRNBC et les autres intervenants pertinents, à mesure que progresse le dialogue au cours des prochains mois.